Semaine 16 - Avril 2012
L'hebdo petit mais costaud !

FO'Hebdo

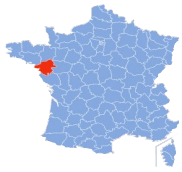

DOSSIER DE RECOURS EN NOTATION

Sur notre site, en page d'accueil, un dossier avec les barèmes de notation pour les cadres C et B (avec la note de référence, dite note pivot).

Vous y trouverez également l'imprimé pour établir votre recours.
Bien entendu, nous sommes à votre disposition si vous avez des questions !

PONT-IF ?

Notre petit reporter s'est laissé dire que nombreux sont les collègues qui s'interrogeaient sur ce qu'ils devaient poser dans AGORA pour le pont naturel du 18 mai et pour la Pentecôte.
Il est bien dommage que la réponse ne soit pas accessible sur Ulysse ... car si la question se pose c'est que tout le monde n'en connaît pas la réponse. Nous n'en sommes pas tous des spécialistes RH....Chacun son métier !
Pour le 18 mai, les agents doivent poser obligatoirement une **journée d'autorisation d'absence exceptionnelle** et non une ARTT.

Concernant le jour de Pentecôte, il faut bien par contre prendre un jour **ARTT** qu'il convient de retirer en début d'année.
Merci qui ?

CAMPAGNE IR 2012

Avant de commencer cette nouvelle campagne, nous espérons (bien que ne soit pas forcément dans la culture de notre administration ces dernières années) que la DG tirera les enseignements des couacs de la campagne 2011.
Lors d'un GT consacré au bilan de la campagne 2011 (le 22 novembre dernier), FO avait en effet soulevé divers points.
F.O.-DGFiP avait d'abord souligné que si la Direction Générale considérait la campagne IR comme "ne réussite", le sentiment général des agents était quant à lui bien plus critique.
En effet la politique de suppressions d'emplois,

l'augmentation constante de l'accueil physique (+ 9,36 % en 2011), la concentration de 56 % de cet accueil sur les deux dernières semaines (soit 2 236 280 contribuables) faisait de cette période un cap de plus en plus difficile à vivre.
F.O.-DGFiP en voulait pour preuve cet extrait issu des textes élaborés par l'Administration elle-même : «De nombreuses directions mentionnent que la campagne devient un exercice délicat compte tenu des effectifs disponibles dans les SIP… » CQFD !

Le syndicat avait par la suite dénoncé les pressions exercées par certains chefs de service sur le déroulé de la saisie des déclarations, avec parfois des statistiques journalières.
Pour **F.O.-DGFiP**, ces procédés sont inacceptables et génèrent une compétition malsaine entre service ou même entre agents. De collègues les agents devenaient parfois des concurrents.
Nous avions aussi exprimé notre regret de ne pas avoir à disposition un bilan sur l'évolution du contentieux et du gracieux. Dans le cadre du bilan de campagne, il aurait été intéressant de connaître leurs évolutions du fait du contexte économique et social, ou de mettre en évidence un taux d'erreur de saisi en rapport avec le calendrier et la précipitation qui va avec.
Sur l'expérimentation de la numérisation des déclarations de revenus N°2042: ce point de l'ordre du jour avait sans conteste été celui qui avait le plus largement et légitimement nourri les débats !
Pour **F.O.-DGFiP**, il s'agit plus d'une préfiguration que d'une expérimentation lorsque l'on considère le calendrier annoncé.
En effet deux DDFiP, l'Orne et le Val d'Oise, ont été départements test en 2012.
Une deuxième phase de test interviendra en 2013 avec une cinquantaine de départements, pour une généralisation probable en 2014/2015.
De plus, la délégation **F.O.-DGFiP** remarquait en novembre 2011 que nous étions dans un contexte budgétaire largement contraint (ce que le budget 2012 a copieusement confirmé !) et qu'en conséquence les investissements réalisés devraient être justifiés notamment auprès des parlementaires. **FO** allait même jusqu'à faire un parallèle avec CHORUS.

Les techniques de numérisation ont considérablement progressé et la numérisation inclura les annexes et les pièces justificatives.
Ces travaux de numérisation et de lecture optique se dérouleront dans les locaux du centre d'encaissement de Lille. Ils seront conduits par du personnel du centre ainsi que des ESI pour le vidéo codage. La chaîne de traitement sera la suivante : dépôt des 2042 au SIP, centralisation à la direction, transport au CEL, traitement et retour au SIP. Cette "expérimentation" fera l'objet d'un article détaillé, ainsi que d'une analyse critique, dans une prochain numéro.

FO DGFiP 44 : 4 Quai Versailles BP 93503 44035 Nantes 02 40 20 76 56 http://www.fo-dgfip-sd.fr/044
Rédaction : Chrystelle TONNELIER - M-Claire DOMINICI - Pascal PERRON - Gilles BELIN -